

Gabon

Suppression du confinement partiel du Grand Libreville

Décret n°0090/PR/MI du 11 mars 2022

[NB - Décret n°0090/PR/MI du 11 mars 2022 portant suppression de la mesure instituant le confinement partiel du Grand Libreville (JO 2022-154 ter)]

Art.1.- Le présent décret, pris en application des dispositions de la loi n°003/2020 du 11 mai 2020 suscitée, porte suppression de la mesure instituant le confinement partiel du Grand Libreville.

Art.2.- Il est mis fin à la mesure instituant le confinement partiel du Grand Libreville.

Art.3.- Le présent décret, qui abroge le décret n°000219/PR du 2 juillet 2020 en toutes ses dispositions, sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.